

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur une période de 2 ans (chaque année, d'octobre à juin)

Elle peut s'effectuer :

- Soit en alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

Ces contrats peuvent démarrer avant la formation. Les contrats sont pris en charge par les OPCO.

- En formation initiale (statut étudiant)

Frais de scolarité : 5200€ l'année dont :

- l'acompte à l'inscription de 1 200€

- le solde : 3600 payable en 8 mensualités de 500€

Contact :

Pascale FERRAND

03.88.22.65.08